

*Pierre LALIRE, membre du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée, retrace à partir de son expérience personnelle l'organisation des premières écoles de formation des « rééducateurs », devenus par la suite les éducateurs. Ce texte restitue l'intégralité de son exposé du 28 juin 2006, présenté lors de la journée d'étude nationale du CNAHES.*

# **La formation à l'école de rééducateurs de Montesson en 1947**

par **Pierre LALIRE,**

*ancien Directeur du Centre éducatif (devenu INPACTE) à Velars sur Ouche (21)*

A la suite de la promulgation de la loi du 27 juillet 1942, dont l'un des articles prévoit la création de centres d'accueil et d'observation, la Chancellerie diffuse aux parquets généraux une circulaire précisant les conditions de fondation, de fonctionnement et de financement de tels centres qui se créeront dans le cadre des services sociaux de Sauvegarde.

Mais les associations privées, qui existaient déjà, et les « Sauvegarde » qui se créent, connaissent rapidement les difficultés de recrutement de personnel formé et cherchent des solutions ; c'est ainsi que dès 1942, l'abbé PLAQUEVENT développe à Toulouse l'Institut Pédotechnique formant ainsi un complexe avec le Centre d'Observation et de triage. A Lyon, en 1943, le Docteur KOHLER, dans le cadre de la Sauvegarde, ouvre une école d'éducateurs qui complète le Centre d'accueil installé dans l'hôpital psychiatrique du Vinatier et à la même époque, à Montpellier, le Docteur LAFON, qui anime la Sauvegarde de l'enfance crée une école d'éducateurs dans l'environnement du Centre d'Observation.

D'autres écoles vont suivre, dont le Centre formation, situé à l'intérieur de la Maison d'éducation Théophile Roussel à Montesson. Pour mieux saisir l'orientation et les méthodes de ce centre, il convient

d'en situer le cadre dans lequel il va s'insérer et de rappeler les objectifs de ses fondateurs qui étaient dans le même temps les réformateurs de la Maison « d'Éducation ».

En 1895, dans la région parisienne, le Conseil Général de la Seine construit dans une vaste propriété, à Montesson, une Maison d'Éducation qui deviendra en peu de temps une colonie pénitentiaire et sera peu à peu appelée « la petite Roquette de Montesson ». Le Conseil Général veut mettre bon ordre à cette situation et transforme, en 1902, cet établissement en « Ecole de préservation » destinée à recevoir des enfants placés par des magistrats, les enfants indisciplinés des écoles primaires du département, confiés par leurs parents, les pupilles difficiles de l'Assistance publique et les enfants détenus par voie de correction paternelle. En 1941, après bien des vicissitudes et en pleine guerre, l'établissement connaît une nouvelle réforme et adopte de nouvelles méthodes éducatives : c'est le travail de Jean PINAUD, le nouveau directeur : il supprime tous les barreaux et les cellules, (cages à poules), des 8 pavillons qui recevaient chacun 40 enfants ; il réduit les effectifs pavillonnaires et recrute de jeunes moniteurs qui remplacent les anciens gardiens à casquette.

Jean PINAUD rencontre le professeur Georges HEUYER, à l'Hôpital des enfants malades, puis Jean CHAZAL, magistrat responsable du service de coordination interministérielle récemment créé, qui lui demandent d'étudier la question de la « formation des rééducateurs » spécialisés. Dans le cadre de la législation nouvelle, il paraît maintenant évident que le juge CHAZAL pouvait avec le professeur HEUYER, jeter les bases d'un dispositif destiné à protéger l'Enfance qu'on appellera désormais inadaptée ; le tandem CHAZAL-HEUYER mettra en lien le judiciaire et la neuropsychiatrie. En mars 1943, Jean CHAZAL a obtenu que dans le domaine de Montesson, l'un des pavillons inoccupés soit mis à la disposition de son service de coordination, par l'administration du département de la Seine. En fait, le Pavillon « Laborde » sera prêté à la Sauvegarde de Paris, et Jean CHAZAL demande à Jean PINAUD, directeur du Centre, d'accepter en complément la direction du « Centre de Formation de Rééducateurs spécialisés », qui sera installé dans ce pavillon.

Avant d'aborder le programme et les objectifs de cette formation, je tiens à vous lire un texte de Jean PINAUD, le réformateur de Théophile ROUSSEL, occupé à recruter de jeunes moniteurs, texte dans lequel il fait le portrait type du nouveau rééducateur :

*« Le rééducateur doit être jeune, et physiquement sain et solide. L'enfant sensible au rayonnement spirituel ne l'est pas moins à la valeur physique. Un rééducateur, ne sachant pas se mettre torse nu pour faire du sport, ou présentant une difformité physique connaîtra rarement le succès.*

*Il doit être psychologiquement équilibré, et demeurer maître de lui en toutes circonstances.*

*Il doit présenter une haute valeur morale, aimer les enfants, « sentir » et aborder sa tâche avec modestie, nous dirions presque avec humilité.*

*Son intelligence doit être réelle, mais son niveau d'instruction n'est pas un critérium absolu. Sans doute, sa culture générale doit-elle être suffisante mais nous pensons que ce serait une erreur d'opposer aux candidats rééducateurs le barrage de diplômes tels que le baccalauréat ou le brevet supérieur. Le sens de l'éducation ou de la ré-éducation est, à notre avis, pour une large part, un don que l'on peut sans doute cultiver ou affirmer.*

*Nous avons également pensé que l'enseignement à distribuer devait être essentiellement dynamique, affectif et pratique. Il fallait, pendant la session, créer un enthousiasme, nous serions tentés d'écrire une mystique. Donc nos stagiaires devaient nécessairement vivre en internat pour que les contacts entre eux et avec leurs instructeurs demeurent constants.*

Pour établir le programme des études, se réunit une petite équipe dont les membres sont à l'origine de l'Ecole et participeront à l'enseignement : Jean CHAZAL, magistrat ; le professeur WALLON ; le docteur PREAULT, médecin-chef de l'Asile National de Saint Maurice ; le docteur DUBLINEAU, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Ville EVRARD ; Henri JOUBREL, avocat, commissaire national des Eclaireurs de France ; le Major PEAN, responsable de l'Armée du Salut. Le projet de programme fut soumis au professeur HEUYER ; mais il est important de retenir que Jean PINAUD a insisté pour obtenir que l'enseignement théorique soit associé à un enseignement culturel et pratique.

En octobre 1943, le docteur HEUYER prononce le discours inaugural du premier stage qui ne durera seulement que trois mois, du 1<sup>er</sup> octobre au 24 décembre 1943, sans sélection préalable : il regroupait 44 candidats masculins, dont certains, (dixit M. PINAUD), ne cachait pas leur désir de se camoufler pour différentes raisons dues à l'occupation : S.T.O. (Service du travail obligatoire en Allemagne), alsaciens fuyant l'Alsace, résistants et quelques éléments très « *Ordre Nouveau* ». L'enseignement n'a été que théorique.

Malgré les événements de la guerre, l'école organisera cependant trois sessions entre 1944 et 1946. Le second stage a débuté en février 1944 et a été interrompu par des événements militaires, le débarquement des troupes alliées et la Libération ; c'était la première expérience de la mixité : 5 jeunes filles parmi 35 candidats ! Puis tout fut interrompu en raison de l'occupation du Centre par l'armée américaine du 11 janvier à septembre 1945.

En novembre 1945, la troisième session se met en place aidée par le Docteur LE GUILLANT, nouveau responsable du service de coordination ministérielle concernant la Justice, la Santé et la Famille. D'année en année, le programme d'études théoriques s'allonge, les activités culturelles et pratiques se précisent.

J'ai suivi la formation de la quatrième session qui ouvrait le 17 novembre 1947 dans une promotion d'une cinquantaine d'élèves. Préalablement à cette rentrée, l'école avait organisé en septembre octobre, trois stages de sélection, recevant chacun 50 candidats.

Ce préstage, vécu en internat pendant 10 jours comprenait :

- des activités d'animation, où le stagiaire était mis en situation de responsable dans un groupe
- et de très nombreuses activités physiques et sportives qui demandaient de l'endurance.

Nous avons été également soumis à un certain nombre d'épreuves écrites : questionnaire de culture générale et dissertation. Nous avons passé, individuellement, à Montesson, une batterie de tests et entretiens, alors que pour d'autres examens nous sommes tous allés à Paris dans un amphithéâtre, où étaient projetées, sur un grand écran, les planches du « Rorschach » et autres tests ; on nous avait éloignés les uns des autres (peut-être pour ne pas copier !), mais vous pouvez imaginer les réflexions lancées anonymement dans la pénombre de l'amphi

à l'occasion du Rorschach... ! Par ailleurs, nous avons certainement fait l'objet d'une observation, discrète mais permanente, pour apprécier nos réactions à notre vie collective et aux différentes activités proposées.

Après la sélection, j'ai été convoqué pour la rentrée du 17 novembre ! Nous nous retrouvons une cinquantaine de stagiaires de 20 à 50 ans et plus, (une trentaine de garçons, une vingtaine de filles) dont deux couples ayant déjà pris des responsabilités dans un établissement depuis plusieurs années, l'un sous-directeur (au Chevallon de Voreppe), l'autre éducateur chef (à Ker Goat). La moitié d'entre nous avait une petite expérience d'une année ou deux dans un établissement ; les autres avaient exercé des métiers très variés : ouvrier métallurgique, avocate, secrétaire, policier, peintres. Par ailleurs, toutes les couches sociales semblaient représentées : une fille de député, une petite fille du Président de la République Vincent AURIOL, des ouvriers, des étudiants qui quittaient l'université avec ou sans diplôme, des garçons qui avaient fait la guerre et cherchaient une orientation dans une vie active ; notre groupe donnait ainsi une image représentative de la jeunesse de l'après-guerre.

Dès notre arrivée, nous avons eu droit, comme il se doit, au mot d'accueil du directeur ; nous avons appris que chaque membre de l'équipe d'encadrement avait un totem, c'était une habitude de la maison, liée aux nouvelles méthodes pédagogiques proches du scoutisme et introduites par Jean PINAUD dans le cadre de la profonde réforme de son institution ; le directeur, se faisait appeler : Centaure ; le chef de stage : Daim ; le responsable des sports, Mustang, la maîtresse de maison responsable du chant, Gracieuse, jusqu'à l'épouse du directeur, Pervenche. Parmi les stagiaires un seul, Marcel ROZARD, a déclaré son totem, « Sioux » qu'il a conservé encore longtemps après ce stage.

Puis, Centaure a présenté les règles de vie de la maison : nous sommes divisés en équipes mixtes de huit qui devront

rapidement se donner un nom ; nous sommes installés dans un pavillon, le seul de l'établissement qui a conservé ses barreaux aux fenêtres, nous rappelant ainsi que nous exercerons, encore souvent, notre métier dans un internat fermé. Le lever est à 7 heures, nous devons nous présenter rapidement en tenue sportive, pour participer, obligatoirement, à une séance qui s'appelait le « dérouillage », (activité interdite plus tard par la Faculté, m'a-t-on dit), été comme hiver dans l'humidité des brouillards des bords de Seine ; puis toilette, petit déjeuner et travaux de ménage, personnels et collectifs et nous devons être à notre place en salle de cours tous les matins à 9 heures. L'enseignement, très varié sera donné jusqu'à 11 heures ou midi, selon les conférenciers, avec une pause d'un quart d'heure ; dans le cas où le cours s'arrête à 11 heures, puis nous aurons au programme une activité d'une heure, chant ou un exposé par l'encadrement.

Le déjeuner est fixé à 12 heures 30 et à tour de rôle les équipes mettent le couvert ou vont chercher les repas à la cuisine, ce qui laisse un peu de temps libre à ceux qui n'ont pas de service ; puis d'autres font la vaisselle et assurent le nettoyage des salles. Je crois me rappeler qu'au début de l'après-midi nous disposons d'un petit temps personnel, avant la reprise d'activités.

En fin d'après-midi, avant le repas, un peu de temps libre est accordé, que nous trouvons évidemment trop court ; les équipes de service sont occupées comme le midi et doivent s'activer pour permettre de commencer la veillée programmée, à 9 heures, 4 soirées par semaine vers 21 heures. Chacun pourra regagner sa chambre aux environs de 23 heures et le silence est recommandé.

Nous sommes libres, pour ceux qui en ont le désir et les moyens, de quitter l'Ecole le samedi, après le déjeuner, avec l'obligation de se présenter à nouveau le lundi matin à 8 heures 30. Pendant la semaine, aucune sortie personnelle n'est autorisée.

Ces recommandations d'emploi du temps et d'horaire sont suivies d'une dernière information fermement annoncée par le directeur : les garçons logent au rez-de-chaussée, les filles à l'étage : à aucun moment du jour ou de la nuit un garçon ne devra se risquer à entreprendre l'ascension de cet escalier, sans risquer le renvoi immédiat de l'Ecole.

La première matinée nous est accordée pour nous installer dans nos chambres, ou plutôt nos chambrettes dont les fenêtres sont bien protégées par les barreaux mais nous apprécions qu'ils ne soient pas visibles de l'intérieur, ils ont en effet la même dimension que les petits bois de la fenêtre ; nous disposons d'un lit métallique, d'une chaise et, certains d'une petite table ; par contre l'établissement nous concède généreusement au milieu du couloir, un tas de planches, déjà utilisées par nos prédécesseurs, des pointes, quelques marteaux et tenailles ; les premiers arrivés vers les planches sont évidemment les mieux servis et tout le monde ne pourra pas disposer d'un mobilier minimum identique ; certains pensent que ce premier travail manuel fait partie de la formation initiale et permet à l'encadrement d'apprécier le degré de débrouillardise et les compétences de chacun, pourquoi pas ? Nous vivons dans un univers restreint, clos, un vrai bocal de bouillon de culture, à la disposition d'observateurs permanents. Quant aux soins d'hygiène, nous disposons, au rez-de-chaussée, d'une salle d'eau avec un grand lavabo collectif et des cabines de douche ; les filles connaissent la même installation à l'étage, nous ont-elles dit. Le personnel d'encadrement est logé avec nous dans le même bâtiment.

Nous sommes installés dans le pavillon Delaborde, pour six mois, connaissant un rythme de vie assez prenant qui laisse peu de temps à la rêverie, très occupés, le matin, par les enseignements théoriques très abondants et variés, et le reste de la journée largement meublé par des activités culturelles, manuelles et sportives. Le directeur nous a précisé la durée des

études : le travail préalablement effectué dans un établissement pendant un an ou plus est compté au titre de la première année de formation ; ce stage théorique à Montesson constitue la deuxième année avec les examens écrits et oraux en fin d'année, et nous devons accomplir à notre sortie un stage complémentaire d'un an dans un établissement ; ce n'est qu'au terme de ce stage que le diplôme de ré-éducateur nous sera accordé après la validation des trois années.

Chaque journée commence par un cours théorique et rapidement nous avons pu constater que la « matière » enseignée ne manquait pas dans la diversité et que les enseignants étaient des spécialistes passionnés et renommés dont les noms ont marqué de leur empreinte la nouvelle pédagogie éducative ; une énumération rapide de leur nom et de leur enseignement rappellera l'apport de chacun dans la construction de ce qui va devenir l'Education Spécialisée :

- Monsieur CHAZAL, l'un des premiers juges des enfants, (souvent appelé au Palais le juge puéril, nous disait-il, car ce poste n'était pas envié par ses collègues) ; il a participé à la préparation de l'ordonnance du 2 février 1945, il nous enseigne le Droit.
- Monsieur le professeur Georges HEUYER, neuro-psychiatre, nous donne des notions de sa spécialité avec une compétence qui sait rendre compréhensible un propos parfois difficile.

Le professeur HEUYER sera accompagné pendant toute cette année de nombreux médecins qui oeuvrent avec lui dans différents services ou collaborent à ses recherches et ses efforts pour réformer et développer la neuro-psychiatrie de l'enfant ; nous appelions « respectueusement » cette cohorte qui se succédait chaque matin, « le cirque HEUYER », chacun traitant un sujet de sa spécialisation : le docteur DUBLINEAU (la psychobiologie) ; le docteur BONAFE (la Vie Mentale) ; le docteur DIATKINE

(les déficiences intellectuelles), le docteur LE MOAL (les facteurs sociaux de l'évolution) ; le docteur ROUAULT DE LA VIGNE (encéphalie, épilepsie, énurésie) ; le docteur DUCHENE (les troubles du langage) ; le docteur ZAZZO (les fonctions mentales) ; le docteur LEOVICI (la psychanalyse) ; le docteur LAUNAY (le développement psychosomatique de l'enfant) ; le docteur LE GUILLANT (Educateur et Adolescence) ; le docteur FOUQUET, également consultant au Centre de Montesson, (Psychiatrie de l'Enfant : alcoolisme, toxicomanie, délire et démence), le docteur SAUGUET (prostitution et troubles du caractère).

- Dans le cadre de cet enseignement théorique, un certain nombre de personnalités sont intervenues en raison de leur spécialisation et de leurs compétences dans les milieux que nous aurons à connaître. Pour certains, leur intervention prenait, selon les sujets traités la forme de cours ou de conférence :

- . M. PINATEL : les institutions, organisations des I.P.E.S. (Institutions Publiques de l'Education Surveillée).
- . Melle PICQUENART : contrôle administratif et financier.
- . M. GIROD : comptabilité hospitalière, dont relève nos services.
- . M. le Pasteur JOUSSELAIN : les jeunes en milieu populaire.
- . M. LEROY : l'inadaptation : problème social.
- . le Père CHATELAIN : méthodes actives, Education nouvelle.
- . M. RALLUT : endocrinologie.
- . M. PEREZ : les tests.
- . M. GUILLEMIN, E.N. (Education Nationale) éducation et rééducation physique spécialisées.
- . M. BAUDE, Education Nationale, Pédagogie des Inadaptés et Enseignement spécialisé.

Enfin le Docteur RICHET nous a donné une suite de cours de secourisme, l'examen et le diplôme étaient prévus en fin de stage.

Pour clore cette partie de l'enseignement théorique, il convient d'évoquer un certain nombre d'interventions, conférences ou causeries avec échanges, dont les sujets complétaient pratiquement notre formation. Les intervenants apportaient leurs témoignages sur la vie des centres, la vie des éducateurs ou tout simplement la vie des jeunes dans leur quartier : par exemple à Paris la rue Mouffetard, que nous avons visitée en raison du travail effectué depuis longtemps sur ce quartier par René LEFEBVRE, un responsable des Eclaireurs de France, dit le Vieux Castor, et dont notre promotion portait le nom.

Il convient de citer en premier notre directeur, Jean PINAUD, qui nous livrait la richesse de son expérience personnelle, toujours avec la même émotion dans la voix quand il parlait du « gosse » ; Henri JOUBREL, ancien avocat, commissaire des Eclaireurs de France, très proche des établissements, en particulier de Ker Goat dont l'histoire a fait le sujet de l'un de ses livres.

Des directeurs de centres nous ont également apporté leur témoignage : Paul LELIEVRE, directeur de Ker Goat dont nous admirions l'histoire difficile et courageuse vécue par lui et son personnel depuis 1941 ; MEYER, directeur de la Sauvegarde de Seine et Marne qui gérait deux établissements déjà engagés dans la pédagogie nouvelle ; ASTRUC, commissaire national des scouts de France qui s'est intéressé au secteur des handicapés ; William LEMIT, poète et musicien, compositeur de chansons rythmées reprises depuis quelques années par les mouvements de jeunesse.

Il est important de préciser que le programme de la formation avait prévu, en complément de l'enseignement, des visites qui nous permettaient de retrouver dans leur pratique, certains de nos enseignants :

- M. le Juge CHAZAL nous permettait d'assister, par groupe de deux élèves, à une audience de cabinet ; avant cette audience il nous présentait le but de cette rencontre avec un mineur et sa famille, puis à la fin il analysait ce que nous avons vu et entendu et attendait nos questions. Au cours de l'entretien avec la famille et le garçon, il avait le sens de la communication, utilisant un langage simple, à la limite amical, avec son sourire aux lèvres : les familles étaient en confiance et pouvaient saisir ce que disait le Juge et admettre sa décision.
- Monsieur le professeur HEUYER nous recevait deux fois :
  - . toute la promotion se déplaçait à l'hôpital Ste Anne, où nous assistions, dans un amphi en compagnie d'une cinquantaine d'étudiants, à la présentation de quelques malades ; cette séance avait un aspect quelque peu théâtral, le professeur très maître de son sujet, donnait l'impression de manipuler, il connaissait par avance les réponses qui lui seraient données et il ménageait ses effets, apportant ainsi la preuve de ce qu'il avait annoncé avant l'arrivée du client.
  - . l'autre rencontre était plus intime : le docteur nous recevait par deux, discrètement installés sur les chaises au fond de son cabinet, nous assistions à une consultation d'une famille ; j'ai conservé un souvenir gêné d'avoir été un témoin, qui a pénétré l'intimité d'une vie familiale ; en présence de son enfant et de ces deux jeunes gens étrangers et silencieux au fond de ce cabinet ; cette femme craintive impressionnée était écrasée par les questions et les remarques désagréables, parfois dures à entendre de ce professeur-médecin qui la rendait responsable des difficultés de son fils.

Sur le chemin du retour, nous n'avons pu nous empêcher de comparer le comportement du juge bienveillant, mesuré

dans son vocabulaire, à la limite conciliant, et celui du médecin, sûr de lui, qui paraissait insensible à l'émoi de la mère et lui assénait sa vérité. Quelle différence, alors que tous deux présentaient à nos yeux de grandes qualités de pionniers respectables par tout le travail qu'ils avaient déjà accompli.

Nous avons également visité deux établissements qui, à cette époque, pouvaient être considérés « établissements-phares », comme le diraient nos historiens aujourd'hui :

- le Foyer du Patronage ROLLET, modèle de centre, Foyer d'accueil, dirigé par Bernard DUREY, qui avait mis au point des méthodes d'observation et initié une formation interne des éducateurs, confirmée par un diplôme privé au terme de la deuxième année ; malheureusement, en raison de graves difficultés financières, cet établissement remarquable a dû cesser ses activités fin 1948, mais nous en avons conservé un souvenir très marqué par son évolution technique et sa recherche.
- le Foyer de SouLens, à Brunoy, autre modèle de la rééducation qui recrutait des enfants d'âge scolaire, garçons et filles, et mettait en pratique des méthodes actives ; il disposait d'éducateurs et d'enseignants spécialisés, avec la participation d'un personnel médico-psychologique ; un tel équipement en personnel, à cette époque, avait largement surpris les visiteurs envieux que nous étions, comparant nos conditions de travail.

En complément de formation, nous avons pu suivre à Paris quelques conférences du Méridien, cycle mis en place par Henri JOUBREL depuis 1945, qui s'est renouvelé jusqu'en 1959 : une fois par semaine, de janvier à avril, les spécialistes les plus qualifiés des disciplines et des services concernés par nos problèmes, exposaient leurs connaissances ou leurs expériences ; Henri JOUBREL a pu écrire que : « presque tous les principaux techniciens de la

Sauvegarde de l'Enfance ont accepté de figurer au programme des cycles de Méridien ». L'Ecole avait retenu notre participation à quelques conférences, dont les sujets étaient très proches du contenu de notre formation.

D'autres sorties à Paris ont été organisées par l'Ecole, pour visiter des expositions de peinture au Grand Palais ou au Louvre.

Enfin, à la suite de cette importante évocation des enseignements et de leur complément, il convient maintenant d'apprécier les très nombreuses activités qui ont meublé une grande partie du temps de notre formation ; je ne prétends pas les développer toutes et les commenter, mais je pense que leur énumération permet d'en apprécier la grande variété ; elles relèvent de trois domaines principaux :

- les activités sportives
- les activités manuelles
- les activités culturelles.

Cette diversité s'explique aisément : il s'agit de mettre à disposition de ces futurs éducateurs et éducatrices d'internat que nous serons des techniques qui leur permettent de répondre aux besoins d'élèves avec lesquels ils vivent constamment le déroulement d'une journée, soit morcelée par les temps de classe et d'atelier, soit continue les dimanches et le temps de vacances : il faut rappeler qu'à cette époque la définition de l'éducateur était très simple, « c'est l'adulte qui prend en charge les enfants en dehors des heures de classe et d'atelier », (il lui arrive aussi de faire la classe) ; cela représente beaucoup d'heures dans une année, d'autant plus que les jeunes placés au centre sont souvent très éloignés des familles et la notion de vacances dans les familles n'est pas habituelle.

Au centre de formation de Montesson, les activités physiques et sportives tiennent une bonne place dans l'emploi du temps : le dérouillage au lever, dans la journée une séance d'éducation physique pendant

laquelle nous apprenons à tour de rôle à composer et mener une séance pour toute la promotion. Cette activité spécifique peut être remplacée par un parcours Hébert dans la nature à travers champs et sablières, pouvant éventuellement se terminer dans la Seine en toute saison. Nous aurons aussi l'occasion de connaître les plaisirs du cross. Il faut rappeler qu'à cette époque, Montesson était situé au milieu de champs de poireaux et de carrières de sable où nous avons appris à sauter d'assez haut. A d'autres moments, par groupes plus réduits, nous apprenons les règles des différents jeux de ballon en participant à des compétitions internes, dans lesquelles nous sommes arbitres à tour de rôle.

Quant aux activités manuelles, elles peuvent parfois prendre une teinte culturelle : par exemple, l'atelier de marionnettes commence par une réflexion, le choix d'un thème, puis l'écriture du scénario, avant d'apprendre à confectionner ces personnages en papier, en bois, en tissus, en fil de fer selon des méthodes différentes, puis les habiller, les peindre et enfin les manipuler. C'est un peu un atelier théâtre et le chant peut également y trouver sa place ; tout cela requiert le développement d'aptitudes manuelles, gestuelles, un travail de la voix et de la parole.

Nous avons appris également à tisser un filet de volley par équipe, travail long et délicat, nous n'avions pas l'habileté des pêcheurs réparant leurs filets sur le quai des ports.

Le rythme de trois à quatre veillées par semaine demandait un programme de chants, de danses, d'histoires à raconter, de petits jeux et de marionnettes dont les apprentissages occupaient largement les après-midi, en complément des activités sportives. Les trois permanents se partageaient la responsabilité de cet ensemble ; mais en ce qui concerne le chant, on comptait parmi les stagiaires deux chefs de chœur et un piano, la responsable de cette activité a bien voulu, de temps en temps laisser sa place à l'un ou l'autre, de telle sorte que nous avons eu la possibilité

d'aborder la polyphonie avec une promotion qui n'était pas hostile au chant, ce furent de bons moments.

La musique s'accommodait fort bien de la danse folklorique et cet atelier a été bien accepté et suivi.

Peu avant la fin d'année, Monsieur PINAUD a organisé pour ceux qui le désiraient, des après-midi de stage, dans de l'atelier de menuiserie de son établissement, sous la responsabilité du moniteur technique ; un certain nombre d'élèves ont apprécié cette initiation qui nous était donnée par un professionnel agréable et compétent.

Toute chose ayant une fin, le stage voit arriver ses derniers jours et les stagiaires les examens. Nous demandions une réduction du temps des activités pour nous permettre de réviser nos programmes que nous trouvions chargés, la tension montait (nous ne disposions pas du mot stress mais nous le vivions sans le connaître).

Le souvenir de ces examens, en ce qui me concerne, est ambivalent : particulièrement à l'oral où je redoutais de me trouver en face à face avec ces personnes qui nous en imposaient par leur savoir et leurs réalisations, et que j'admirais ; j'ai apprécié leur simplicité dans la rencontre et pendant la discussion sur les sujets qu'ils avaient enseignés.

Les examens terminés et avant l'éclatement de ce groupe qui avait vécu en permanence et avec intensité chaque journée pendant six mois, le directeur nous a envoyés faire un camp de quatre jours dans la vallée de la Seine en équipe de huit, mais en prenant le soin de brasser complètement nos équipes habituelles. Quelle surprise, cette rupture de la fin.

J'ai rejoint le Centre d'accueil, de triage et d'observation dans l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse à Dijon aux environs du 20 mai 1948, et j'ai reçu en juin 1949 mon certificat d'aptitude aux fonctions de « Rééducateur ».



## POUR COMPLETER

Au cours du débat qui a suivi mon exposé, j'ai eu l'occasion d'évoquer la fragilité de la situation administrative et financière des stagiaires des Écoles à cette époque. Les organisateurs ont vivement souhaité que soit également rapporté ce témoignage personnel d'un vécu « extravagant », en dehors de toute légalité.

Dans ma promotion quelques élèves, très peu nombreux, recevaient de leur employeur leur salaire mensuel, d'autres une allocation « légère » et les plus nombreux, dont j'étais, n'avaient aucune ressource ; mais en compensation ils étaient nourris (!), logés, (mais non blanchis) ; c'est à ce sujet que j'ai raconté la situation particulière qui m'a été proposée par la Sauvegarde ; j'étais le seul de la promotion à bénéficier d'un tel « privilège ».

« Au mois de juillet 1947, le Président de la Sauvegarde a annoncé à notre équipe de quatre éducateurs, en service depuis le 1<sup>er</sup> juin 1946 au Centre d'accueil, de triage et d'observation installé à la Chartreuse, les décisions du Conseil d'administration : deux étaient remerciés, le troisième, Jean MOREAU, démissionnait pour prendre la direction de la Société Beaunoise de Protection de l'Enfance.

Peu après, j'ai été convoqué pour entendre la proposition suivante quant à mon avenir : l'association souhaite me conserver mais je devrai me former dans une école ; je suis invité à prendre contact avec l'école de Montesson et demander mon inscription pour la rentrée prochaine de septembre ; il est convenu que je bénéficierai de la formation aux conditions suivantes : l'association, qui souhaite me conserver parmi son personnel, me versera chaque mois mon salaire à charge pour moi de recruter un éducateur stagiaire auquel je reverserai mon salaire pendant toute la période de formation et le bulletin de salaire sera à mon nom !!!

A ce jour, de telles dispositions paraissent incroyables ; en effet, j'avais un employeur et je ne travaillais pas pour lui sur mon lieu de travail habituel ; à sa demande, j'ai dû embaucher un « nègre » pour travailler à ma place et auquel tous les mois j'ai remis mon salaire. J'étais inscrit aux « assurances sociales » et ma quote-part était régulièrement retenue sur mon salaire : mais mon employé-remplaçant ne cotisait pas ! Que serait-il arrivé dans le cas d'un accident survenu à l'un ou à l'autre ? L'année suivante, le percepteur s'est évidemment adressé à moi, qui n'avait reçu aucun salaire, il ignorait le nom de celui qui l'avait perçu ! Enfin, lequel des deux a bénéficié de ce temps de travail pour le calcul de la retraite ? Nous avons vécu six mois dans l'illégalité par rapport à la législation du travail à la demande de l'association employeur dont le président était un magistrat de la Cour d'Appel.

C'était à l'époque, une façon de résoudre un problème, qui plus tard a connu de nombreux débats : je veux parler des bourses, puis des contrats de formation...

Je dois aussi vous rassurer sur la situation de mon employé-remplaçant : dès mon retour au Centre, il a été « officiellement » embauché sur un poste éducatif, il est enfin devenu personnel de la Sauvegarde et nous avons réglé amicalement notre différent avec le percepteur !